



COMMUNIQUE DE PRESSE

FUNDO SA obtient l'autorisation de la FINMA d'exercer l'activité de gestionnaire de placements collectifs

Lausanne, vendredi 15 février 2013 – En date du 20 décembre 2012, la FINMA a accordé son autorisation à FUNDO SA afin d'opérer comme gestionnaire de placements collectifs au sens de l'art. 13 al. 1 LPP. FUNDO est une société de gestion de fortune institutionnelle qui se positionne en tant que partenaire des fonds de pension afin de les aider à atteindre deux objectifs majeurs, la préservation du capital et le paiement des rentes.

En franchissant ce cap important dans son développement, FUNDO rejoint un groupe restreint d'une centaine de gestionnaires de fortune au bénéfice d'une telle autorisation en Suisse.

« Cette décision est un gage de l'organisation et de la solidité des procédures de FUNDO. Elle nous permet d'être en avance sur les exigences de la réforme structurelle de la prévoyance professionnelle qui exigera à terme que les gestionnaires de l'institution de prévoyance soient supervisés par une autorité de surveillance (art. 48f, al3, OPP2). Nous sommes très satisfaits d'obtenir cette autorisation qui permet à FUNDO de poursuivre sa croissance et d'offrir à ses clients une gamme de services élargis ainsi que des produits leur permettant de préserver leur capital à long terme », souligne Jacques Grivel, CEO de Fundo.

Contact

Jérôme Chevallerau – Head of Business Development

Tél : +41 21 340 65 71

Email : chevallerau@fundo.ch

www.fundo.ch

FUNDO SA

FUNDO SA est une société de gestion de fortune spécialisée dans la gestion d'actifs basée sur le risque pour les caisses de pension. Ayant son siège à Lausanne et avec des bureaux à Zürich et à Londres, FUNDO est au bénéfice d'une longue expertise dans le domaine de la gestion du risque et met à disposition de ses clients des outils d'aide à la décision leur permettant de préserver leur capital à long terme. FUNDO propose également des investissements socialement responsables par le biais de son fonds Finethic Microfinance SICAV-SIF. Outre son autorisation par la FINMA, FUNDO SA est assujettie à la Loi sur le blanchiment d'argent (LBA) et est contrôlée par un organisme d'autorégulation (OAR-G).

Lausanne	Fundo SA, Avenue Tivoli 2, 1007 Lausanne	Tél : +41 21 340 65 65
Zurich	Fundo SA, Dufourstrasse 101, 8008 Zurich	Tél : +41 44 440 00 44